

# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (MAPAQ)

## MESSAGE POMICOLE | CAPITALE-NATIONALE

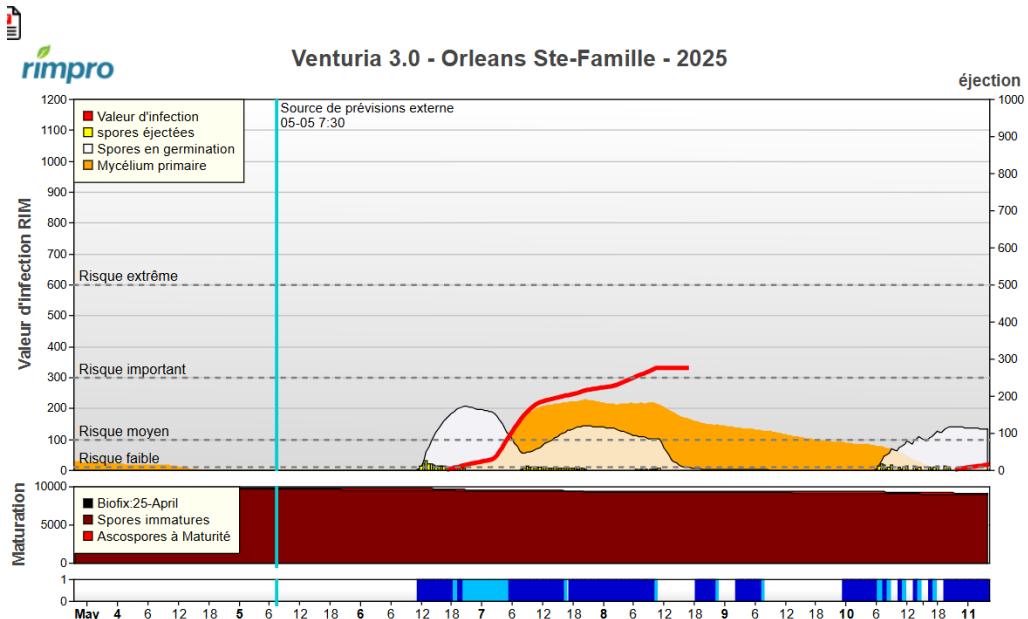
Message n° 3 – le 5 mai 2025



### TAVELURE

#### Risques d'infection selon RIMPRO

Avec la pluie actuellement prévue à partir de demain, les risques seront présents pour une première infection de tavelure dans les vergers débourrés. Vous pourrez suivre les infections en cours et celles prévues sur RIMPRO pour la [station de Sainte-Famille](#).



Si vous n'avez pas encore réalisé votre première intervention au cuivre, vous pourrez la réaliser avant les pluies selon les scénarios suivants :

**Scénario 1 :** Dans les vergers peu ou pas tavelés en 2024, le traitement au cuivre peut être retardé jusqu'au stade débourrement avancé.

**Scénario 2 :** Dans les vergers avec tavelure en 2024, il serait recommandé de faire un premier traitement au cuivre lorsque vous aurez atteint le stade débourrement dans votre verger, avant les premières infections prévues par RIMPRO.

Ces produits peuvent être mélangés avec l'huile si la température le permet.

Si votre premier traitement au cuivre a été réalisé la semaine dernière, vous pourrez protéger votre verger selon les stratégies listées ci-après.

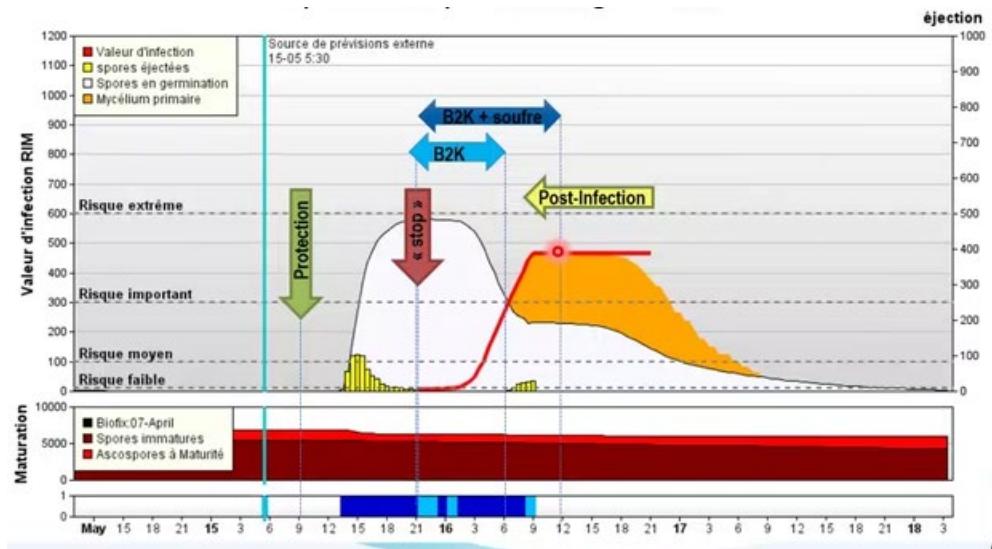
# STRATÉGIES D'INTERVENTION POUR LA PÉRIODE DES INFECTIONS PRIMAIRES

Au cours de la période des infections primaires de tavelure, à chaque infection de tavelure prévue, **4 stratégies d'interventions** sont possibles en fonction des divers fongicides homologués :

- 1) Vous pouvez intervenir **en protection** en appliquant un **fongicide de contact (protectant)** listé dans [ce tableau](#), le plus près possible avant le début de la pluie. Ce traitement perdra son efficacité à mesure que de nouvelles feuilles apparaissent et que la pluie lessive le produit ;
- 2) Vous pouvez intervenir **pendant la fenêtre de germination des ascospores avant qu'elles infectent le feuillage (traitement stop sous la pluie)**. Pour réaliser ce traitement, vous devez intervenir avec un fongicide de contact (protectant) [listé dans ce tableau](#) lorsque toutes les spores sont éjectées (lignes jaunes), mais avant qu'elles aient commencé à pénétrer dans la feuille (début ligne rouge). Ce traitement ne sera efficace que pour les spores présentes sur le feuillage au moment du traitement.
- 3) Vous pouvez intervenir **avec du bicarbonate de potassium (B2K) seul ou mélangé avec du soufre**. La période d'application optimale se situe entre le début de la ligne rouge (ou sommet du nuage blanc) et lorsque la ligne rouge croise le nuage blanc pour le bicarbonate seul. Cette période est allongée jusqu'au sommet de la zone orange avec le mélange bicarbonate et soufre comme indiquée sur la fiche [le bicarbonate et RIMpro](#).
- 4) Vous pouvez intervenir **en post-infection** en traitant après le début de l'infection avec un fongicide systémique [listé dans ce tableau](#) en vous référant à la colonne DH 100%. Le chiffre indiqué vous précise le nombre de degrés-heures après le début de la pluie jusqu'auquel il est possible d'intervenir avec chaque produit (ex : s'il a fait 10°C pendant la pluie, vous avec 47,1 heures après le début de la pluie pour intervenir avec le FONTELIS).

Chacune des stratégies est expliquée plus en détail dans la [fiche 102](#) du guide pfi.

Le graphique suivant permet de visualiser ces diverses fenêtres d'intervention.



Pour apprendre à lire les graphiques RIMpro, consultez le document « [Anatomie d'une infection de la tavelure selon RIMpro](#) ».

Par la suite, le renouvellement de votre protection doit se faire en fonction de la croissance des arbres (nombre de nouvelles feuilles déployées), de la quantité de précipitation reçue et de la sensibilité variétale à la tavelure. Pour bien suivre la croissance de vos pommiers, faites des bourgeons témoin. Marquer les feuilles déployées et pliées de certains

bourgeons avec un marqueur noir avant chaque traitement. Par la suite, il sera plus facile d'évaluer le nouveau feuillage développé, car celui-ci n'aura pas de marques. Vous pourrez alors mieux évaluer le % de couverture de vos arbres et la nécessité de traiter.

N'oubliez pas également d'installer un pluviomètre dans votre verger afin de déterminer si vos fongicides ont été délavés.

## TRAITEMENT À L'HUILE SUPÉRIEURE CONTRE LES ACARIENS

Au cours de la prochaine semaine, vous pourriez surveiller les conditions pour réaliser votre premier traitement à l'huile supérieure. Si votre traitement vise les cochenilles, il doit être appliqué au stade débourrement ou au plus tard au débourrement avancé. S'il vise les tétranyques rouges vous pouvez l'appliquer jusqu'au stade bouton rose. Comme l'huile agit par suffocation sur les œufs, c'est-à-dire qu'elle les empêche de respirer, l'effet du traitement est maximal lorsque les œufs respirent activement.

Les conditions suivantes doivent être réunies pour assurer l'efficacité du traitement :

- Température supérieure à 15°C
- Vent faible
- Pas de gel prévu dans les 48 heures après un traitement à l'huile.
- Faire un traitement de 60 L/ha en un seul passage ou 2 x 30 L/ha en 2 passages.
- Entre le stade pré-bouton rose et bouton rose appliquer la demi-dose.
- Utilisez une quantité d'eau suffisante pour bien recouvrir les arbres.
- NE PAS appliquer les pesticides SOUFRE, CAPTAN, ou MAESTRO 10 jours avant et 10 jours après le traitement à l'huile
- Ce traitement peut être mélangé avec le CUIVRE si la température le permet.

## PESTICIDES HOMOLOGUÉS (AUTORISÉS)

L'affiche [Production fruitière intégrée 2025](#) présente les principales recommandations du Comité de PFI et la classification PFI, ainsi que les cotes de toxicité et d'efficacité des pesticides. Veuillez la consulter afin de voir les divers produits homologués.

Pour vous aider dans le choix de vos fongicides, vous pouvez également consulter ce tableau [Caractéristique agronomique principales des fongicides testés pour lutter contre la tavelure du pommier.](#)

Avertissement pour le BLOSSOM PROTECT : Le produit ne sera pas disponible pour la saison 2025, car il y a eu un changement d'usine pour la fabrication. L'ARLA a demandé une nouvelle certification. Pour les pomiculteurs certifiés biologiques, une demande de dérogation a été autorisée par la CARTV sous certaines conditions. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez me contacter pour que je vous fournisse plus de détails.

## SUIVI DE VOTRE VERGER POUR LES RAVAGEURS ET LA RÉGIE DE CULTURE

Comme mes messages tout au long de la saison se concentrent sur les informations sur la tavelure et la brûlure bactérienne, si vous avez besoin d'un suivi plus poussé spécifique à votre verger, vous pouvez communiquer avec la conseillère suivante :

**Marie-Eve Dion, agr.**, Conseillère en horticulture, 418-496-0528

## Bon début des infections primaires !

**Stéphanie Tellier, agr., M.Sc.**

Conseillère régionale petits fruits et arbres fruitiers

[stephanie.tellier@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:stephanie.tellier@mapaq.gouv.qc.ca)

Cellulaire : (418) 558-1138

